



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC  
L'ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE D'ÎLE-  
DE-FRANCE POUR L'ORGANISATION  
D'ATELIERS DE SENSIBILISATION A  
L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR ET AU  
MASSAGE CARDIAQUE EN NOVEMBRE ET  
DECEMBRE 2024**

**DÉCISION N° DM-24-149  
EN DATE DU 07 MAI 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'Adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'Association de Cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, d'organiser pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de deux demi-journées de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et du massage cardiaque, le samedi 16 novembre et le samedi 14 décembre 2024, pour une dépense totale de 1300 euros net de taxes (mille trois cent euros) ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'Association de Cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, pour l'organisation de deux demi-journées de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et du massage cardiaque, le samedi 16 novembre et le samedi 14 décembre 2024, pour une dépense totale de 1300 euros net de taxes (mille trois cent euros) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la  
santé,

**Signé**

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240507-lmc1H11928H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 07/05/2024  
Date de Publication : 07/05/2024